

Au début du mois de mai, Julien Denormandie déclarait décaler la trêve hivernale au 10 juillet 2020, promettant ainsi de n'effectuer aucune expulsion avant cette date. Nous vous l'avions indiqué, la CNL continuait de militer pour qu'aucune expulsion n'ait lieu avant le 31 mars 2021.

Nous lançons de nouveau un appel au Gouvernement afin de solliciter la prolongation de la trêve hivernale et protéger ainsi les locataires les plus vulnérables.

@cni59-non-commercial

Nouvel appel du 18 juin

APPEL de solidarité nationale au gouvernement pour une prolongation de la trêve hivernale

La crise sanitaire que nous vivons depuis désormais plusieurs mois retentit particulièrement fort chez les ménages modestes. Malgré la mise en place du dispositif de chômage partiel et des dispositions prises par le mouvement HLM, de très nombreux locataires ont dû faire face à une perte plus ou moins importante de leurs revenus liée au confinement. Dans le même temps, ces foyers ont vu leurs dépenses augmenter avec notamment l'achat de produits sanitaires pour lutter contre le Covid-19 (masque, gel hydroalcoolique, etc.), alors même qu'ils avaient parfois déjà du mal à joindre les deux bouts avant l'arrivée du virus.

Ces derniers mois, de nombreuses familles ont dû faire des choix, se priver, resserrer un cran à leur ceinture pleine de trous. Et malgré tout, beaucoup de celles qui marchaient sur le fil depuis parfois des mois n'ont pu échapper à un effondrement dans la précarité.

Leurs ressources financières actuelles ne leur permettant plus d'honorer les termes de leur loyer, elles se retrouvent aujourd'hui sous le joug d'une expulsion ou risquent de l'être. Une inquiétude de plus ; une épée de Damoclès au-dessus de la tête ; une nouvelle raison de ne pas s'endormir sereinement. Bien que la trêve hivernale – qui sursoit à toute procédure d'expulsion – ait été prolongée jusqu'au 10 juillet, un allongement doit être accordé à ces familles afin de laisser le temps aux acteurs sociaux de prendre en charge les dossiers et mobiliser tous les moyens de solvabilisation des ménages.

Au-delà des risques que la mise à la rue fait courir à la santé des locataires expulsés, il est impensable que notre pays, 6^e puissance économique, abandonne des milliers de familles à un pareil sort, trop occupé qu'il serait à relancer l'économie nationale. Plus que jamais, le gouvernement doit pleinement assumer son rôle protecteur et tout faire pour mettre en sécurité les populations fragiles.

La Confédération Nationale du Logement et les signataires de cet appel demandent au gouvernement de s'engager auprès des habitants à prolonger la trêve hivernale jusqu'au 31 octobre 2020 afin de les protéger face à la crise sanitaire et sociale qui secoue actuellement la France.

Premiers signataires :

Eddie JACQUEMART, Président de la Confédération Nationale du Logement ; Véronique FAYET, Présidente du Secours Catholique-Caritas France ; Florent GUÉGUEN, Directeur général de la Fédération des acteurs de la solidarité ; Malik SALEMKOUR, Président de la Ligue des droits de l'Homme ; Martine AUBRY, ancienne Ministre et Maire de Lille ; Aurélien TACHÉ, Député du Val-d'Oise et Président du Conseil National de l'Habitat ; Fabien ROUSSEL, Secrétaire national du Parti communiste français et Député du Nord ; Eliane ASSASSI, Présidente du groupe CRCE au Sénat ; Stéphane PEU, Député de Seine-Saint-Denis ; Jean-Michel DAVID, Président de l'UNCLAJ ; Mélanie LUCE, Présidente de l'UNEF ; Leïla CHAIBI, Députée européenne ; Anne-Sophie PELLETIER, Députée européenne ; Annie GUILLEMOT, Sénatrice du Rhône ; Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole ; Laurent RUSSIER, Maire de Saint-Denis ; Ian BROSSAT, Adjoint au maire de Paris en charge du logement ; Abel SADI, Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis ; José MOURY, Conseiller fédéral de la fédération des OPH.